



## La charte du voyageur solidaire et responsable

*(Charte qui s'inspire de la Conférence mondiale du Tourisme Durable, réunie à Lanzarote, Îles Canaries, Espagne, les 27 et 28 avril 1995)*

En participant à un séjour équitable et solidaire organisé par A' Tibo Timon, vous vous engagez à :

1. Préserver le respect des équilibres fragiles dans le cadre du développement durable en privilégiant les transports en commun locaux ; en étant attentif à votre consommation en termes d'eau, ressource parfois rare, d'énergie ; à éviter le gaspillage, lors des repas par exemple : en prendre moins, et en reprendre éventuellement ; à limiter votre production de déchets.
2. Respecter les personnes et les coutumes locales en tentant de comprendre les traditions et le mode de vie de la population qui vous accueillera, en évitant de porter un jugement de valeurs. Cette altérité est synonyme de richesse et doit conduire à la tolérance et au respect de l'Autre. Éviter toute attitude qui pourrait prendre l'Autre de haut en considérant qu'il vous est inférieur de part ses pratiques.
3. Respecter les règles de la bienséance : par exemple : saluer et ne pas ignorer, manifester de l'intérêt pour nos hôtes et ne pas rester entre soi, parce que s'ouvrir aux autres, c'est s'enrichir ; ne pas faire de grimace, parce que ce que l'on a dans l'assiette ne semble pas ragoûtant.
4. Ne pas donner l'impression d'envahissement : préférez les très petits groupes, plus propices à l'échange, et faites preuve de discrétion.
5. Ne pas faire de promesses qui ne seraient pas tenues (photos à envoyer, contact à garder...).
6. Acheter de manière responsable : certains pays pratiquent le marchandage. Il convient donc de privilégier l'achat de produits locaux au prix le plus juste, sans donner l'impression de faire la charité ou de voler le vendeur pour qui il pourrait s'agir de l'unique ressource. Dans ce cadre, vous essaieriez de privilégier l'achat d'objets issus de techniques d'artisanat traditionnelles, les coopératives de femmes, les circuits-courts.
7. Pratiquer le don avec parcimonie, pour ne pas favoriser ou susciter la mendicité. Faites le de préférence, au profit du collectif afin de ne pas créer de différences. Le don ne doit, enfin, pas modifier les habitudes de vie des populations locales.
8. Pratiquer la photographie dans le consentement mutuel, et éviter toute image qui serait volée.
9. Enfin, vous profiterez pleinement de ce qui vous sera offert parce que « La vie est un long champ à cultiver. Voyager, c'est y semer la diversité de la terre. Voyager, c'est l'embellir des couleurs du monde. » L. Lesven.

Date :

Nom :

Prénom :

Signature, précédée de la mention : « Je m'engage à respecter cette présente charte »